

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- La commande de charges dépassant les valeurs nominales recommandées pourrait entraîner des risques de dommage, d'incendie, de choc électrique, de blessure ou d'électrocution. Vérifier les valeurs nominales des charges à commander pour s'assurer que ces dernières conviennent au dispositif utilisé.
- Ne pas utiliser ce dispositif pour commander une prise.

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- Couper l'alimentation au fusible ou au disjoncteur avant de manipuler, d'installer ou de retirer les luminaires commandés.
- Ce dispositif est conçu pour remplacer un interrupteur mural ordinaire.
- Ne jamais toucher la lentille du dispositif; en nettoyer la surface avec un linge humide seulement.
- N'utiliser ce dispositif **qu'avec du fil de cuivre ou plaqué cuivre**; en présence de fil d'aluminium, utiliser seulement les dispositifs portant la marque CU/AL ou CO/ALR.

Outils requis :

- Tournevis ordinaire/Phillips
- Ruban isolant
- Pincés
- Crayon
- Coupe-fil
- Règle

Caractéristiques

- Style DecoraMD de Leviton.
- Veilleuse à DEL blanche fonctionnant avec le détecteur.
- Allumage automatique de la veilleuse quand l'éclairage ambiant est faible.
- Niveaux réglables pour la veilleuse.
- Mises sous/hors tension automatiques (OSSNL) ou mise sous tension manuelle et mise hors tension automatique (OSS10).

DESCRIPTION

Ces interrupteurs-détecteurs muraux décoratifs de Leviton sont conçus pour détecter la chaleur provenant de sources thermiques (comme le corps humain) dans leur champ de vision (la zone contrôlée), et pour commuter en conséquence les charges d'éclairage qui leur sont raccordées (mise sous tension automatique [OSSNL] ou manuelle [OSS10], et mise hors tension automatique dans les deux cas). Lorsque les capteurs ne détectent plus aucune présence et que le délai réglé s'est écoulé, les luminaires s'éteignent. La veilleuse dont ils sont dotés fonctionne indépendamment des lumières commandées; une photocellule lui indique de s'allumer quand l'éclairage ambiant est inférieur à un candela-pied, et de s'éteindre quand il dépasse cinq candela-pieds. Cette veilleuse peut être mise en mode d'intensité fixe ou non. En mode variable, elle se tamise à environ 5 % de l'intensité maximale après deux minutes d'absence de mouvements dans la zone contrôlée. En mode de mise sous tension manuelle, elle s'intensifie et revient à l'intensité réglable quand des mouvements sont détectés et que l'éclairage ambiant est inférieur à un candela-pied. Cette veilleuse consommant moins d'un demi watt, elle permet d'économiser l'énergie tout en orientant les utilisateurs quand les lumières sont éteintes. Sa puissance lumineuse peut en outre être réglée au moyen d'un simple cadran.

Le modèle OSSNL est idéal dans les établissements hôteliers ou de soins de santé, puisqu'on peut le mettre en mode de mise sous tension automatique ou manuelle, en régler le délai d'extinction entre 30 secondes et deux heures, tout en profitant d'une veilleuse à DEL. Le modèle OSS10 est quant à lui pratique dans n'importe quel environnement où on souhaite avoir une mise sous tension manuelle, une mise hors tension automatique par détection d'absence de mouvements, une veilleuse et un délai d'extinction maximal de 30 minutes, conforme aux exigences de la norme California Title 24. Les deux détecteurs sont par ailleurs homologués UL et appuyés par une garantie limitée de cinq ans.

DESCRIPTION DE LA TECHNOLOGIE À INFRAROUGE PASSIF (IRP)

Le détecteur du OSSNL – une commande d'éclairage autonome – surveille la présence de mouvements dans son champ de vision, lequel peut atteindre plus de 110 m² et, le cas échéant, effectue la commutation des luminaires qui lui sont raccordés; ces derniers restent allumés tant que des mouvements sont détectés. Le modèle OSS10 fonctionne de la même manière, à la différence qu'il n'allume pas automatiquement ses charges, lesquelles doivent être mises sous tension manuellement.

Les détecteurs sont dotés d'un petit capteur thermique à semi-conducteurs logé derrière une lentille optique multizones. Cette lentille de Fresnel divise le champ de vision en plusieurs dizaines de zones de détection. Étant sensible à la chaleur générée par des corps vivants, les détecteurs en perçoivent le passage d'une de ces zones à une autre. Ils détectent mieux les mouvements qui traversent latéralement leur champ de vision que ceux qui s'en approchent ou qui s'en éloignent sur un axe longitudinal (**se reporter aux schémas**). On doit garder ce détail en tête lorsqu'on choisit l'emplacement du dispositif.

DESCRIPTION (suite)

Les détecteurs sont également sensibles aux variations de la température ambiante; on doit donc veiller à ne pas les installer à proximité d'une source d'air chaud ou froid (radiateurs, échangeurs d'air, climatiseurs, etc.). Ils peuvent aussi interpréter les courants d'air comme étant des mouvements et risquent donc de se déclencher pour rien. On recommande donc d'installer le détecteur à une distance d'au moins deux mètres de toute source de régulation climatique. Ce dispositif convient aux boîtes murales à un dispositif.

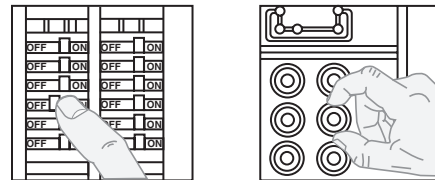
On recommande en outre de ne PAS installer le détecteur près d'une source de lumière puissante. En effet, les luminaires à incandescence de plus de 100 W produisent beaucoup de chaleur, et leur commutation peut causer des variations thermiques susceptibles de fausser les lectures. Il est donc préférable d'installer le dispositif à une distance d'au moins deux mètres de toute lampe d'intensité supérieure. Si cela n'est pas possible, remplacer la lampe en cause par une autre de moindre puissance.

INSTALLATION

REMARQUE : cocher les cases une fois les étapes complétées.

Étape 1

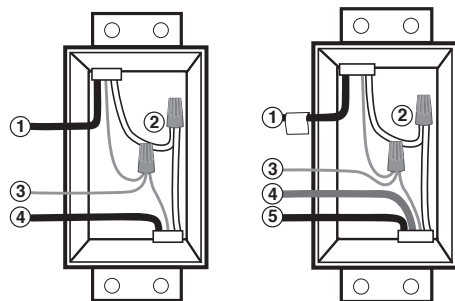
AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit soit bien coupé avant de procéder à l'installation!



Étape 2

Identification de l'application (parmi les plus courantes) :

REMARQUE : si les raccords à l'intérieur de la boîte ne ressemblent pas à cette configuration, on doit faire appel à un électricien qualifié.



Unipolaire

1. Ligne (actif)
2. Neutre
3. Terre
4. Charge

À trois voies

1. Ligne ou charge (directives importantes)
2. Neutre
3. Terre
4. Premier cavalier – couleur à noter
5. Deuxième cavalier – couleur à noter

IMPORTANT : dans les applications à trois voies, une des bornes des dispositifs existants devrait être d'une couleur différente (noire, probablement) ou identifiée comme étant la borne commune. Il importe d'étiqueter le fil y étant raccordé comme « commun » (ligne ou charge) au niveau de la boîte murale des interrupteurs à remplacer.

Étape 3 Préparation et raccordement des fils :



- Retirer l'isolant précoupé des fils de sortie du dispositif.
- S'assurer que les brins des fils de la boîte murale soient bien **droits (les recouper au besoin)**.
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale de la manière illustrée.

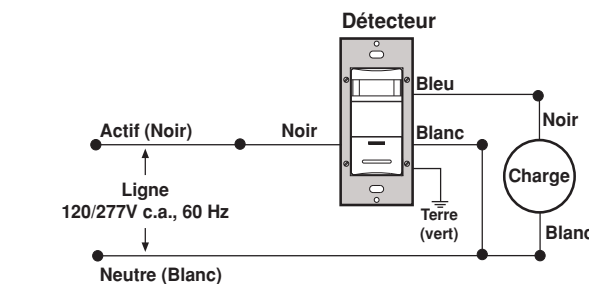
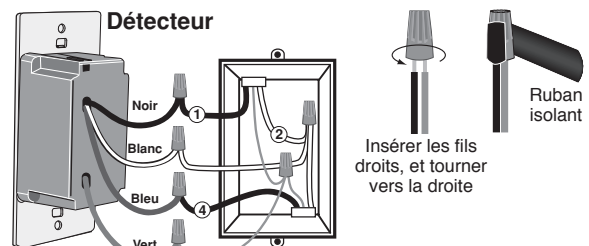
En présence d'applications moins courantes, se reporter au tableau CONCORDANCES MARETTES/FILS.

| CONCORDANCES MARETTES/FILS | |
|---------------------------------------|--|
| 1 - 12 AWG + 1 à 3 x 14, 16 ou 18 AWG | |
| 2 - 12 AWG + 1 ou 2 x 16 ou 18 AWG | |
| 1 - 14 AWG + 1 à 4 x 16 ou 18 AWG | |
| 2 - 14 AWG + 1 à 3 x 16 ou 18 AWG | |

Étape 4

Installation du dispositif – Applications unipolaires :

REMARQUE : le détecteur doit être raccordé au neutre pour fonctionner. Il doit en outre être mis à la masse via le fil de terre de la boîte murale. Si cette dernière n'en est pas dotée, la relier à la terre puis raccorder le fil de MALT du dispositif à la boîte au moyen d'une vis.



CÂBLAGE DU DÉTECTEUR :

Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

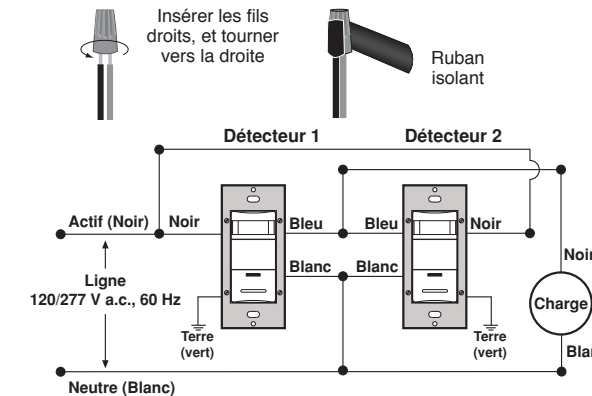
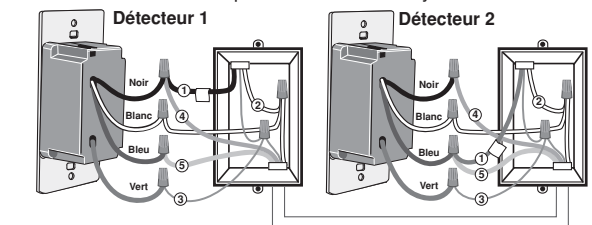
- Visser les marettes (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir chaque marette de ruban isolant.
- Le fil vert ou dénudé (terre) de la boîte murale au fil de sortie vert du détecteur 2.
- Le fil de ligne (actif) de la boîte au fil de sortie noir.
- Le fil de charge de la boîte au fil de sortie bleu.
- Le fil de ligne (neutre) de la boîte au fil de sortie blanc.

REMARQUE : allouer environ 30 secondes de réchauffement après la mise sous tension initiale.

Étape 5

Installation des dispositifs – Applications à trois voies :

REMARQUE : le détecteur doit être raccordé au neutre pour fonctionner. Il doit en outre être mis à la masse via le fil de terre de la boîte murale. Si cette dernière n'en est pas dotée, la relier à la terre puis raccorder le fil de MALT du dispositif à la boîte au moyen d'une vis.



REMARQUE : le premier détecteur doit être installé dans une boîte murale dotée d'un fil de ligne actif et d'un raccord au neutre et le second, dans une boîte dotée d'un fil de charge et elle aussi d'un raccord au neutre.

À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien qualifié.

CÂBLAGE DU PREMIER DÉTECTEUR (1) :

Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

Visser les marettes (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir chaque marette de ruban isolant.

- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale au fil de sortie vert du détecteur 1.
- Le fil de ligne actif (commun) de la boîte, identifié (étiqueté) comme tel au moment du retrait du dispositif existant, ainsi que le premier cavalier du détecteur 2 au fil de sortie noir du détecteur 1.
- Le deuxième cavalier de la boîte du détecteur 2 au fil de sortie bleu du détecteur 1.
- Le fil de ligne (neutre) de la boîte au fil de sortie blanc du détecteur 1.

CÂBLAGE DU SECOND DÉTECTEUR (2) :

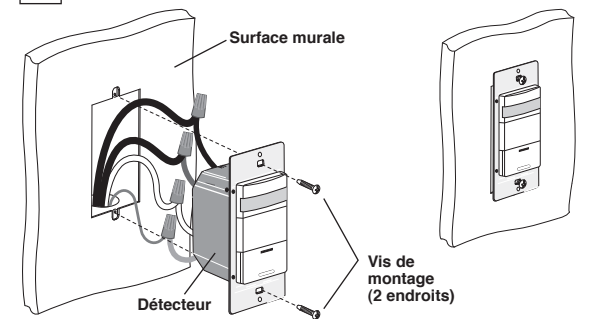
Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

Visser les marettes (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir chaque marette de ruban isolant.

- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale au fil de sortie vert du détecteur 2.
- Le fil de charge de la boîte, identifié (étiqueté) comme tel au moment du retrait du dispositif existant, ainsi que le deuxième cavalier du détecteur 1 au fil de sortie bleu du détecteur 2.
- Le premier cavalier de ligne actif du détecteur 1 au fil de sortie noir du détecteur 2.
- Le deuxième cavalier de la boîte du détecteur 2 au fil de sortie bleu du détecteur 1.
- Le fil de ligne (neutre) de la boîte au fil de sortie blanc du détecteur 2.

REMARQUE : allouer environ 30 secondes de réchauffement après la mise sous tension initiale.

Étape 6 Vérification du dispositif avant son installation complète dans la boîte murale :



REMARQUE : donner aux fils le rayon de courbure indiqué dans le schéma afin de réduire les contraintes lors de l'insertion du dispositif lui-même.

- Insérer tous les fils dans la boîte, en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif.
- Fixer partiellement le dispositif au moyen des longues vis de montage fournies.
- Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur.
- Après la mise sous tension initiale, le témoin se met à clignoter; après une période de « réchauffement » d'environ 30 secondes, les lumières devraient s'allumer. Si les lumières s'allument et le témoin clignote lorsqu'on passe la main devant la lentille, le détecteur a été correctement installé.

Si les lumières ne s'allument pas, se reporter à la section DIAGNOSTIC DES ANOMALIES.

REMARQUE : le détecteur a été réglé en usine et ne requiert normalement aucun ajustement. Le cas échéant, se reporter à la section **FONCTIONS ET RÉGLAGES**.

REMARQUE : pour éviter d'ENDOMMAGER le dispositif de manière PERMANENTE, on doit prendre soin de ne pas TROP tourner les cadrans de réglage et les leviers d'obturation. On peut accéder à ces cadrans et leviers en retirant la plaque murale (le cas échéant) et le couvercle du panneau de réglage (**se reporter à l'illustration des Réglages**). Se servir d'un petit tournevis à lame plate pour les actionner.

REMARQUE : NE PAS trop appuyer sur les leviers d'obturation ou y exercer une force indue (**illustration des Réglages**).

- Une fois terminé, remettre le couvercle du panneau de réglage.

FONCTIONS ET RÉGLAGES :

OBTURATEURS : les deux obturateurs indépendants du dispositif peuvent en réduire le champ de vision de manière à éviter qu'il ne détecte des mouvements dans des zones adjacentes. On les actionne du bout du doigt ou au moyen d'un petit tournevis en les déplaçant vers le centre ou l'extérieur.

Ces leviers se trouvent au-dessus des cadrans de réglage, sous la mention BLINDERS. Quand ils sont tous les deux déplacés vers le centre, le champ de vision est réduit à 32°; quand ils sont complètement ouverts, il atteint sa largeur maximale de 180° (**illustration des Réglages**).

Étape 6 (suite)

FONCTIONS ET RÉGLAGES :

DÉLAI D'ÉTEINTE : le détecteur allume ses charges à la détection de mouvements, et les éteint quand rien ne bouge devant lui depuis une période donnée; cette période s'appelle le délai d'éteinte. Ce délai peut être fixé à n'importe laquelle des quatre valeurs préréglées en pointant la flèche du cadran TIME sur la position appropriée. (Le témoin du bouton clignote deux fois pour indiquer un changement de réglage.) Ces positions correspondent aux délais suivants :

OSSNL-IDx: Position Durée

| Position | Durée |
|----------|--|
| 30S | Délai fixe de 30 secondes (mode de vérification) |
| 30M | Délai de 30 minutes |
| 1H | Délai de 1 heure |
| 2H | Délai de 2 heures |

REMARQUE : le délai a été réglé en usine à 30 minutes (illustration des Réglages).

REMARQUE : toutes les durées indiquées aux présentes peuvent varier de plus ou moins 10 secondes.

OSS10-IDx: Position Durée

| Marca | Valur de Tiempo |
|-------|--|
| 30S | Délai fixe de 30 secondes (mode de vérification) |
| 10M | Délai de 10 minutes |
| 20M | Délai de 20 minutes |
| 30M | Délai de 30 minutes |

REMARQUE : le délai a été réglé en usine à 10 minutes (illustration des Réglages).

REMARQUE : toutes les durées indiquées aux présentes peuvent varier de plus ou moins 10 secondes.

PORTÉE : pour diminuer la portée ou la sensibilité du détecteur sur une plage de 100 à 35 %, tourner vers la gauche le cadran RANGE (illustration des Réglages).

MODE DE MISE SOUS TENSION MANUELLE (OSSNL SEULEMENT)

: par défaut, le OSSNL est en mode de mise sous tension manuelle. Pour activer le mode de mise sous/hors tension automatique, tourner le cadran ON MODE/NL DIM vers la droite n'importe où dans l'intervalle AUTO. Pour revenir en mode manuel, tourner le cadran vers la gauche dans la zone MAN.

REMARQUE : le modèle OSS10 ne peut être qu'en mode de mise sous tension manuelle.

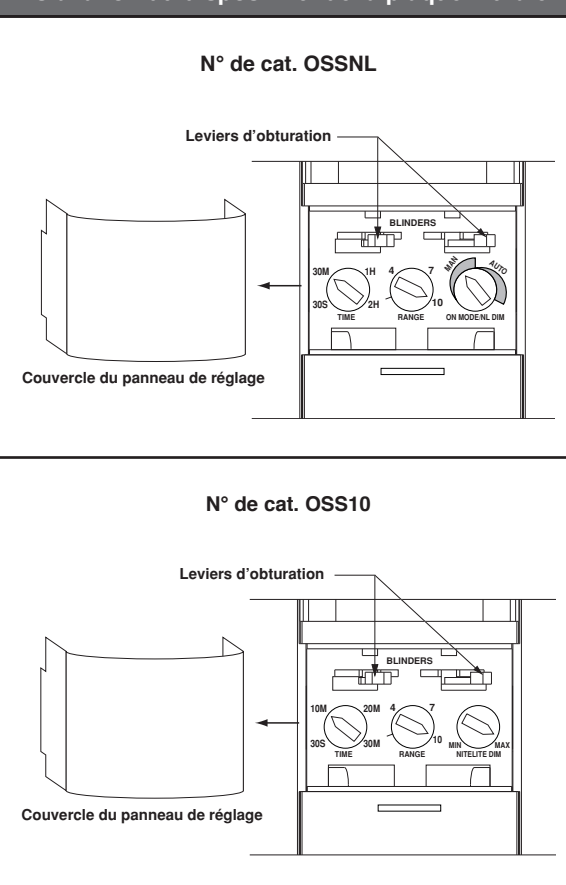
VEILLEUSE : les deux modèles de détecteurs sont dotés d'une photocellule qui allume une veilleuse quand l'éclairage ambiant est inférieur à environ un candela-pied. Inversement, elle force l'éteinte de la veilleuse quand l'intensité dépasse cinq candelas-pieds. La puissance lumineuse de la veilleuse peut être réglée en fonction des besoins en mode fixe ou variable (tamisage automatique à 5 % de l'intensité maximale après deux minutes d'absence de mouvements).

INTENSITÉ DE LA VEILLEUSE : tourner le cadran ON MODE/NL DIM (OSSNL) ou NITELITE DIM (OSS10) vers la gauche pour diminuer l'intensité de la veilleuse et vers la droite pour l'augmenter.

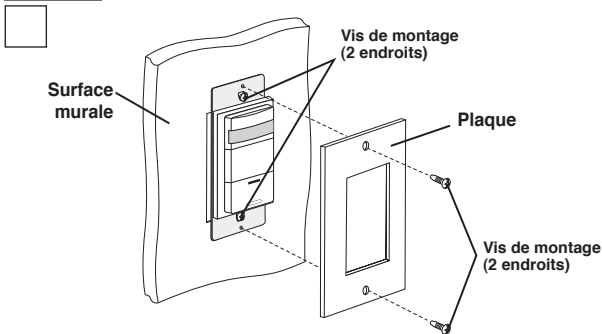
MODE DE LA VEILLEUSE : par défaut, la veilleuse est en mode variable, ce qui signifie qu'elle se tamise automatiquement à 5 % de l'intensité maximale après deux minutes d'absence de mouvements lorsqu'elle a été activée par la photocellule. Pour changer de mode, procéder comme suit :

- Enfoncer le bouton pendant deux secondes pour déterminer le mode en fonction.
 - La veilleuse clignote une fois toutes les secondes en mode fixe jusqu'à ce qu'on relâche le bouton.
 - La veilleuse clignote deux fois toutes les secondes en mode variable jusqu'à ce qu'on relâche le bouton.
- Maintenir le bouton enfoncé pendant dix secondes pour changer de mode. Le clignotement confirmera le choix effectué (voir ci-dessus).

Installation du dispositif et de la plaque murale :



Étape 7 Montage du détecteur et de la plaque de murale:



- Bien fixer le dispositif en serrant fermement les vis de montage.
- Installer une plaque Decora^{MD} (vendue séparément).

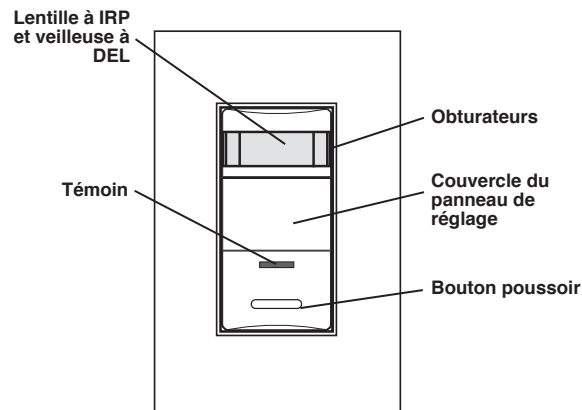
FONCTIONNEMENT

BOUTON POUSSOIR : les deux modèles de détecteur sont dotés d'un bouton poussoir qui permet de commuter les charges d'éclairage commandées (se reporter à l'illustration). Si les luminaires sont éteints, on peut les allumer en appuyant sur ce bouton (ils resteront alors allumés tant que des mouvements seront détectés). En l'absence de mouvements, le détecteur éteint ses charges après le délai réglé.

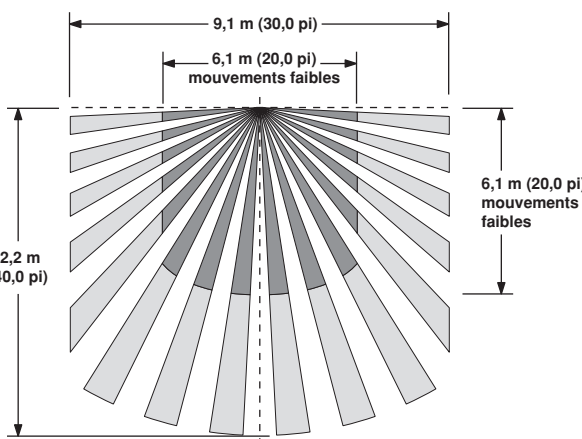
Si les luminaires sont allumés, on peut les éteindre en appuyant sur le bouton. Ils resteront éteints même si des mouvements sont détectés et ce, jusqu'à ce que le délai d'éteinte soit écoulé, après quoi ils se rallumeront à la détection de mouvements (en mode de mise sous tension automatique seulement), ce qui peut être très pratique dans le cas de présentations audiovisuelles, par exemple.

REMARQUES :

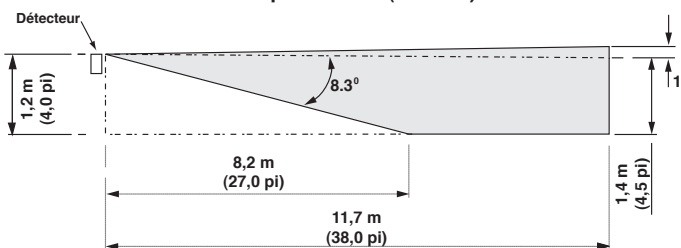
- Le témoin clignote à intervalles de 2 secondes lorsque des mouvements sont détectés.
- En mode de mise sous tension manuelle, on doit appuyer sur le bouton pour allumer les lumières.



Champ de vision (horizontal)



Champ de vision (vertical)



DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

- Si le dispositif ne semble pas réagir aux mouvements (les luminaires ne s'allument pas et le témoin ne clignote jamais) une minute et demie après le rétablissement de l'alimentation, le retirer de la boîte murale afin de vérifier le raccord à la terre ainsi que les autres connexions.
- Si le témoin clignote, mais les luminaires ne s'allument jamais, vérifier le réglage de mise sous tension manuelle (OSSNL seulement, se reporter à la section concernée).
- Si les luminaires sont toujours allumés, même quand la pièce est inoccupée :
 - vérifier si le délai réglé correspond à celui observé;
 - la portée est peut-être trop grande – la réduire en tournant le cadran RANGE vers la gauche d'environ 30°;
 - si le problème persiste, réduire davantage la portée (en prenant soin de ne pas la diminuer à un point tel que le dispositif ne puisse adéquatement contrôler la zone visée);
 - s'assurer que les obturateurs bloquent les mouvements indésirables d'aires adjacentes;
 - vérifier si le détecteur est exposé à de la chaleur ou à des mouvements réfléchis par une fenêtre ou perçus à travers cette dernière;
 - s'assurer que le détecteur ne soit pas installé trop près d'une bouche de système de CVC.

RENSEIGNEMENTS SUR LES PRODUITS

- Pour obtenir de l'assistance technique, composez le 1-800-824-3005
- Rendez-vous également au site Web de Leviton, au www.leviton.com

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ FCC:

Ce dispositif est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

Cet équipement a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC, et conforme aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu résidentiel. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si cet équipement est source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en le mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- brancher l'équipement à une prise sur un circuit autre que celui où est branché le récepteur;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

MISE EN GARDE DE LA FCC AMÉRICAINE : toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton Manufacturing Co. Inc. pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit.

EXCLUSIONS ET GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelque manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie. Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.